



Négociations

Négociations Annuelles Obligatoires



APRÈS LE MÉPRIS, L'INDÉCENCE

Orléans, le 08 mars 2025

Le partage des richesses pour les uns, l'austérité salariale et la pression commerciale pour les autres !

Deux membres du directoire ont perçu 1 498 000 € d'indemnités de départ en retraite en 2022.

Toutes les mesures de la NAO 2025 représenteraient un peu plus d'un million d'euros et ne touchent pas tous les salariés !

**LE PARTAGE
DES RICHESSES**

ÇA S'IMPOSE !

Sud C'EST

Union
syndicale
Solidaires

PAS DE PRIME COLLECTIVE,

PAS D'AUGMENTATION

GÉNÉRALE

SUPPLÉMENTAIRE : SEULEMENT 0.7% !

En 2025, tandis que les salariés se voient refuser primes et augmentations générales, Fouad CHEHADY, se serait accordé une augmentation de plusieurs dizaines de milliers d'euros, ajoutant l'insulte et l'injure après les maigres concessions (0,7%) allouées en janvier dernier.

LA BOTTE SECRÈTE DE P.CHARPY-MOORE

Pire encore, la direction a eu l'audace d'octroyer une journée de congé supplémentaire... après 40 ans d'ancienneté à la CELC !

Une mesure audacieuse qui concernera quelques salariés, à condition qu'ils tiennent jusqu'à leur pot de départ.

Voilà comment la direction remercie celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour la CELC !

Face à ce manque flagrant de reconnaissance, les salariés continueront à quitter la CELC.

Ce qu'ils veulent, c'est du cash et du pouvoir de vivre !

Tout de suite, maintenant !

Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUE, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GOBBILLOT, Alain GROSMIRE, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Alain QUESNE, Guillaume REMBERT, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gérôme TOURNOIS



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com

UNE POLITIQUE SOCIALE QUI POUSSE A QUITTER L'ENTREPRISE

Pendant ce temps là...

L'intéressement des salariés a baissé de 7,25 M€ sur les trois dernières années :

Plus de 4000 euros de perte en moyenne par salarié !

(21,02 M€ pour le précédent accord signé et négocié par **SUD-Solidaires** contre 13,77 M€ pour le dernier accord).

Quand les résultats financiers baissent, nous devons nous serrer la ceinture.

Mais pas tout le monde...

Pour le directoire, pas de baisse de leur statut, au contraire il s'attribue des parts variables colossales !

Pour FOUAD CHEHADY, une augmentation générale de plusieurs dizaines de milliers d'euros par an !

Le directoire n'est pas concerné par la baisse des résultats financiers.

Leur solidarité, c'est uniquement quand il faut nous demander des efforts...

Quand tout augmente sauf nos salaires, quand l'investissement des salariés est méprisé, comment s'étonner du manque d'engagement et des départs ?

SUD-Solidaires exige :

- Une augmentation générale des salaires de 8% pour rattraper la perte du pouvoir d'achat !
- Une prime de 3000 euros pour toutes et tous pour compenser la perte de notre intéressement sur les 3 dernières années !
- Une reconnaissance réelle de l'ancienneté et de l'engagement avec une prime d'expérience de 100 € par mois tous les 3 ans !
- Une répartition équitable des richesses créées par notre travail !

Trop c'est trop, halte au mépris !

Ensemble, faisons entendre notre voix pour un avenir plus juste et équitable dans notre entreprise !

REJOIGNEZ-NOUS !

Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUET, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GODBILLOT, Alain GROSMIRE, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Alain QUESNE, Guillaume REMBERT, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com